



maquettes virtuelles interactives

www.pixxim.fr

PIXXIM S.A.S.
146 rue Paradis
13006 MARSEILLE
Tél. : 04 91 09 18 33

Charte de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) de PIXXIM SAS

Chez PIXXIM, nous sommes conscients de notre rôle en tant qu'entreprise responsable et engagée envers nos parties prenantes et la société dans son ensemble. Cette charte de RSE reflète notre engagement à intégrer des pratiques durables, éthiques et socialement responsables dans toutes nos activités.

1. Valeurs et principes fondamentaux :

Nous croyons en des valeurs et principes fondamentaux qui guident notre comportement et nos décisions :

- **Intégrité** : Nous agissons de manière éthique, honnête et transparente dans toutes nos interactions, en respectant les lois et les normes en vigueur.
- **Respect** : Nous respectons la diversité, les droits de l'homme, les normes du travail et les cultures dans les communautés où nous opérons.
- **Durabilité** : Nous nous engageons à intégrer des pratiques durables dans tous les aspects de nos activités, en minimisant notre impact sur l'environnement et en favorisant une utilisation responsable des ressources naturelles.
- **Responsabilité** : Nous assumons notre responsabilité envers nos employés, nos clients, nos fournisseurs, nos actionnaires et les communautés locales où nous opérons.

2. Gouvernance d'entreprise responsable :

Nous nous engageons à mettre en place une gouvernance d'entreprise solide et transparente, basée sur les principes de responsabilité, d'équité et de participation. Nous favorisons également la diversité et l'inclusion au sein de nos instances décisionnelles.

3. Respect des droits de l'homme et des normes du travail :

Nous respectons les droits de l'homme universellement reconnus et nous nous engageons à fournir un environnement de travail sûr, sain et respectueux pour tous nos employés. Nous nous conformons également aux normes internationales du travail et luttons contre toute forme de discrimination, de travail forcé et de travail des enfants.

4. Environnement et durabilité :

Nous nous efforçons de minimiser notre impact environnemental en intégrant des pratiques durables dans nos processus, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en favorisant l'efficacité énergétique, en promouvant le recyclage et en adoptant des approches respectueuses de l'environnement dans nos opérations.

5. Engagement envers les parties prenantes :

Nous encourageons un dialogue ouvert et constructif avec nos parties prenantes, notamment nos employés, nos clients, nos fournisseurs, nos actionnaires et les communautés locales. Nous tenons compte de leurs besoins et de leurs attentes dans nos décisions et nos actions.

6. Contribution à la société :

Nous nous engageons à contribuer positivement aux communautés locales et à la société dans son ensemble. Nous soutenons des initiatives sociales, éducatives et environnementales qui favorisent le développement durable et le bien-être de tous.

7. Transparence et communication :

Nous communiquons de manière transparente sur nos engagements, nos actions, nos performances et éléments de gestion.

8. Réduction de l'empreinte environnementale :

Nous nous engageons à réduire notre consommation d'énergie en favorisant l'efficacité énergétique dans nos installations et en encourageant la sensibilisation de nos collaborateurs à la gestion de l'énergie.

Nous nous engageons à réduire notre consommation d'eau en adoptant des pratiques de gestion responsable de l'eau et en investissant dans des technologies économes en eau.

Nous nous engageons à minimiser notre utilisation de ressources naturelles en favorisant le recyclage, la réutilisation et l'optimisation des matières premières.

9. Promotion de pratiques durables :

Nous nous engageons à intégrer des critères environnementaux dans le choix de nos fournisseurs et à privilégier ceux qui partagent nos valeurs en matière de durabilité.

Nous nous engageons à promouvoir des pratiques responsables dans la chaîne d'approvisionnement, notamment en encourageant nos fournisseurs à adopter des normes environnementales et sociales élevées.

Nous nous engageons à sensibiliser nos collaborateurs aux bonnes pratiques environnementales et à les encourager à adopter des comportements respectueux de l'environnement dans leur travail quotidien.

10. Gestion responsable des déchets :

Nous nous engageons à réduire la production de déchets à la source en favorisant la prévention, la réutilisation et le recyclage.

Nous nous engageons à mettre en place des systèmes de gestion des déchets efficaces et conformes aux normes environnementales en vigueur.

Nous nous engageons à encourager nos collaborateurs à trier correctement les déchets et à promouvoir la réduction de l'utilisation de plastique à usage unique.

11. Protection de la biodiversité :

Nous nous engageons à préserver la biodiversité en intégrant des pratiques de gestion écologiquement responsables dans nos activités.

Nous nous engageons à minimiser les impacts négatifs sur les écosystèmes en identifiant et en réduisant les risques potentiels de nos activités sur la faune, la flore et les habitats naturels.

Nous nous engageons à soutenir des initiatives de conservation de la biodiversité et à encourager nos collaborateurs à participer à des actions de préservation de l'environnement.

A PIXXIM, nous croyons fermement en l'importance de prendre des engagements concrets en matière de responsabilité sociale des entreprises. Nous nous engageons à intégrer des pratiques durables et éthiques dans toutes nos activités afin de contribuer positivement à la société, à l'environnement et aux parties prenantes. Cette charte définit nos valeurs fondamentales et nos engagements en matière de RSE.

Nous déclinons cet engagement en plusieurs volets, tous contribuant à faire de PIXXIM SAS une entreprise dans laquelle il fait bon travailler, ou commercer :

1. *Engagement envers nos collaborateurs :*

- Nous favorisons un environnement de travail sain, inclusif et respectueux, où la diversité est valorisée.
- Nous veillons à la sécurité, à la santé et au bien-être de nos collaborateurs.
- Nous promovons le développement personnel et professionnel de nos collaborateurs en favorisant la formation continue et les opportunités d'évolution.
- Nous essayons, dans la limite où ces mesures ne portent pas atteinte au bon fonctionnement ou à la rentabilité de l'entreprise, à prendre des mesures susceptibles de rendre la vie au travail la plus facile possible pour les salariés, en adaptant les horaires, les transports et le calendrier de télétravail à leurs contraintes.

2. *Engagement envers nos clients :*

- Nous nous engageons à offrir des produits et services de qualité, répondant aux besoins de nos clients tout en respectant les normes éthiques et de sécurité.
- Nous encourageons la transparence dans nos relations avec nos clients et nous nous efforçons de maintenir des niveaux élevés de satisfaction client.

3. *Engagement envers l'environnement :*

- Nous nous engageons à minimiser notre empreinte environnementale en adoptant des pratiques durables et en favorisant la préservation des ressources naturelles.
- Nous encourageons la réduction, le recyclage et la gestion responsable des déchets.
- Nous soutenons l'innovation en faveur de solutions respectueuses de l'environnement.

4. *Engagement envers la communauté :*

- Nous sommes conscients de notre rôle au sein de la communauté et nous nous engageons à contribuer à son développement durable.
- Nous encourageons le volontariat et soutenons des initiatives locales, caritatives et sociales.
- Nous favorisons les partenariats avec des acteurs locaux et nous nous engageons à être un membre responsable de la communauté.

5. *Engagement envers nos partenaires commerciaux :*

- Nous sélectionnons nos partenaires commerciaux en fonction de leur engagement en matière de RSE et de leurs pratiques éthiques.

- Nous promovons des relations commerciales basées sur l'intégrité, la loyauté et le respect mutuel.

6. *Mesure de l'impact et amélioration continue :*

- Nous évaluons régulièrement nos pratiques en matière de RSE et mesurons notre impact social et environnemental.
- Nous nous engageons à améliorer continuellement nos performances et à fixer des objectifs ambitieux en matière de RSE.

Voici quelques engagements spécifiques que nous prenons vis-à-vis de l'environnement dans le cadre de notre charte RSE :

1. *Réduction de l'empreinte carbone :*

- Nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone en mettant en œuvre des mesures visant à limiter nos émissions de gaz à effet de serre, telles que l'optimisation de la consommation d'énergie, l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos installations. A titre d'exemple, nous privilégions les déplacements en clientèle, nous privilégions le train sur l'avion ou l'automobile.
- Nous privilégions la ventilation naturelle sur la climatisation pour maintenir une température acceptable dans nos locaux
- Nous faisons réaliser la pose de films de protection polymère SUNCLEAR 90 Très Haute Transparence, limitant à 80% le rayonnement infrarouge absorbé par nos baies vitrées exposées au sud, cette protection est garantie 15 ans.

2. *Gestion responsable des déchets :*

- Nous nous engageons à adopter une approche responsable dans la gestion de nos déchets en favorisant le recyclage, la réduction des déchets à la source et la mise en place de programmes de tri sélectif au sein de nos locaux. A ce jour, nous disposons de poubelles différenciées et procédons au recyclage du papier d'impression
- Nous limitons les impressions papier au strict minimum, et traitons tous les dossiers possibles de manière dématérialisée.

3. *Conservation des ressources naturelles :*

- Nous nous engageons à préserver les ressources naturelles en favorisant l'utilisation responsable de l'eau, en minimisant la consommation de matières premières non renouvelables et en encourageant l'utilisation de matériaux durables et recyclables.

4. *Sensibilisation à l'environnement :*

- Nous nous engageons à sensibiliser nos collaborateurs, nos clients et nos partenaires aux enjeux environnementaux en mettant en place des programmes de sensibilisation, des formations et des communications régulières sur les bonnes pratiques environnementales.

5. *Innovation et développement durable :*

- Nous nous engageons à soutenir l'innovation et le développement de solutions durables, notamment en favorisant la recherche et le développement de produits ou services respectueux de l'environnement et en encourageant la collaboration avec des acteurs engagés dans la transition écologique.

6. Conformité aux réglementations environnementales :

- Nous nous engageons à respecter et à dépasser les réglementations environnementales en vigueur, et à nous conformer à toutes les lois et normes environnementales applicables à nos activités.

7. Mesure de l'impact environnemental :

- Nous nous engageons à mesurer notre impact environnemental, notamment par le biais d'indicateurs pertinents, de rapports de durabilité et d'audits réguliers. Cela nous permet de surveiller nos performances, d'identifier les domaines à améliorer et de fixer des objectifs spécifiques pour réduire notre empreinte environnementale.

La présente charte de Responsabilité Sociale des Entreprises est une expression de notre engagement envers la société, l'environnement et nos parties prenantes. En tant qu'entreprise, nous nous engageons à respecter ces principes et à les intégrer dans toutes nos décisions et actions.

